



**CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE EAST ANGUS**

RÈGLEMENT NO 796

Une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de East Angus, a été tenue au lieu ordinaire des séances de ce conseil, le lundi 1^{er} juin 2020 à 19h, par vidéoconférence.

Sont présents Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers, Michel Champigny, Meagan Reid, Dany Langlois, Antoni Dumont, Denis Gilbert et Nicole Bernier formant quorum sous la présidence de la mairesse Lyne Boulanger.

Bruno Poulin, secrétaire-trésorier est présent.

INTITULÉ :

***Règlement 796 -
Amendant le règlement du plan d'urbanisme numéro 744
Afin de créer une affectation Ind (Industrielle) à même une affectation
Rec (Récréative et loisirs)***

ATTENDU QUE le conseil de la Ville de East Angus a adopté un règlement du plan d'urbanisme numéro 744;

ATTENDU QU' il est dans l'intérêt public de modifier ce règlement.

ATTENDU QUE la procédure d'adoption du présent règlement a été régulièrement suivie;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par
Appuyé par
ET RÉSOLU

QU'IL SOIT, PAR LE PRÉSENT RÈGLEMENT, DÉCRÉTÉ ET STATUÉ COMME SUIVIT :

ARTICLE 1 : Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

ARTICLE 2 : Que le plan intitulé « Affectations du sol » faisant partie intégrante du Plan d'urbanisme, règlement numéro 744 de la Ville de East Angus, soit modifié afin de créer une affectation Ind (Industrielle) à même une affectation Rec (Récréative et loisirs) incluant les lots 4 180 942, 4 180 943, 5 676 519, 5 750 762, une partie du lot 5 676 520, une partie du lot 6 195 198 et sur une partie du lot 6 260 277 du Cadastre du Québec, ces lots ou partie de lots étant situés le long de la rivière Saint-François, tel qu'illustré à l'annexe A.

ARTICLE 3 : Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.



Lyne Boulanger, Mairesse
Ville de East Angus

Bruno Poulin, secrétaire-trésorier
Ville de East Angus

| | |
|--------------------------------|---------------------------|
| Avis de motion: | 1 ^{er} juin 2020 |
| Dépôt du projet de règlement : | 1 ^{er} juin 2020 |
| Consultation publique: | |
| Adoption du second projet: | |
| Date du registre : | |
| Conformité MRC : | |
| Entrée en vigueur : | |